

# PERITENGAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes Un an..... 3 fr.	<b>BUREAU ET RÉDACTION</b> <i>Librairie F. LEMARIÉ</i> <b>A DAMMARTIN-EN-GOÛLE</b> ANNONCES en Ligne . . . . . 20 cent.	Paris et les autres départements Un an..... 1 fr. 50
--	--	---

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

7 Décembre — Mort de M. Ferdinand de Lesseps au château de la Chesnaie (Indre), à l'âge de 89 ans.

8 Décembre — Promulgation de la loi portant ouverture d'un crédit de 65 millions pour pourvoir aux dépenses de l'expédition de Madagascar.

— Commencement des débats de l'affaire Allez, concernant la fourniture de bidons à l'administration militaire. La continuation des débats de cette affaire est remise à huitaine.

9 Décembre. — Inauguration à Montpellier, sous la présidence de M. Vigier, Ministre de l'agriculture, du monument élevé par souscription publique, à la mémoire de M. Planchon, ancien directeur du jardin botanique de la ville de Montpellier, sauveur des vignobles du midi, ravagés par le phylloxera.

— Les délégués des syndicats médicaux de France se réunissent à Paris, sous la présidence du docteur Porson, de Nantes, président de l'Union des Syndicats. Plusieurs décisions importantes sont prises à cette séance;

notamment sur les rapports des sociétés de secours mutuels avec les médecins et sur l'exercice de la pharmacie dans les campagnes.

10 Décembre — Naufrage d'un bateau de pêche, *Saint-Hubert*, du port d'Étaples, monté par huit hommes d'équipage, sur lesquels deux seulement, le patron et un matelot, peuvent être sauvés.

11 Décembre — Un pêcheur retire du Rhône le cadavre d'un homme auquel manquaient la tête et les quatre membres dont la section avait été faite à l'aide d'une scie.

— Nouvelle victoire des Japonais sur les troupes chinoises, près de Kin-Kua-Hue. Les japonais continuent leur marche victorieuse dans la direction de Tso-Hün-Kon.

12 Décembre — Mort de M. Burdeau, président de la Chambre des Députés, ancien Ministre de la Marine qui organisa l'expédition du Dahomey en 1892; ancien Ministre des Finances dans le cabinet Casimir-Périer. M. Burdeau, qui, par son instruction, son activité et son talent oratoire était l'un des personnages politiques et des hommes d'État les plus considérables;

n'était âgé que de 43 ans

— Mort de M. Jean Gigoux le doyen des peintres français, décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

— Arrestation de M. Raoul Canivet, directeur du journal *Paris*, incriminé dans les dernières affaires de chantage.

13 Décembre — Les Chambres votent à une très importante majorité, des obsèques nationales à M. Burdeau et consacrent à cet effet, un crédit de 20.000 francs.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

La séance récréative de dimanche, au patronage de jeunes gens, a été des plus attrayantes et le public venu comme à l'ordinaire en grand nombre, a été très satisfait de cette agréable et instructive soirée.

A tout seigneur tout honneur ! citons en première ligne M. André Dupont, qui avait bien voulu promettre son sympathique concours et qui a tenu largement sa parole en disant avec le talent d'un véritable artiste, les poésies suivantes : *La chasse aux lions*, d'Alexandre Dumas ; *Les trois husards*, de Nadaud ; et la belle poésie de Victor Hugo : *Pour les pauvres*.

M. Eugène Laprade, membre du patronage de la paroisse St-Vincent de Paul, à Paris, s'est multiplié et a désopilé la rate de ses auditeurs par une série de chansonnettes amusantes qu'il a dites avec une remarquable facilité et beaucoup d'entrain, telles que *la réclame*, *J'vous certifie qu'ça n'se voit pas* : *La noce à Blaise* ; *Faut que je fasse un an* ; etc.

Les jeunes membres du Patronage de Dammartin, Albert Chénet, Marcel

Froidesfont, Albert Melaye et Gaston Lemarié se sont acquittés très gentiment des rôles qui leur avaient été distribués, les deux premiers, dans deux pièces de poésie : *Le bandit de la mer morte* et *Le coup de clairon* ; les seconds, dans les chansonnettes : *Jean de la Lune* et *Histoire d'une mouche racontée par un Auvergnat*.

Un menuet de Beethoven pour saxophone soprano, exécuté par M. l'abbé Sarrat directeur du patronage, a été très applaudi. Ce morceau était accompagné au piano par M. Henri Bonjard, qui a exécuté très artistement plusieurs morceaux comme ouvertures et intermèdes et a accompagné non moins habilement les divers chanteurs.

La partie instructive comprenait une série de projections de vues photographiques instantanées, de divers pays et notamment de Russie. M. l'abbé Congy qui s'était chargé de cette partie intéressante du programme a accompagné chaque projection d'une description très concise, dont l'ensemble équivalait à une excursion faite sous la direction d'un habile cicérone, dans les diverses capitales de l'empire des Czars, dont la grandeur et la prospérité ne sauraient actuellement nous être indifférentes.

La foule s'est paisiblement retirée à onze heures et demie, avec l'espoir d'être conviée bientôt à une nouvelle soirée du même genre.

— Notre confrère de l'*Indépendant* raconte en ces termes l'épilogue du mélodrame dont l'*Hôtel de la Grosse-Tête* a été le théâtre le dimanche 2 décembre dernier.

Trois jeunes gens de Dammartin : Corvisier Georges, 20 ans, Cotelle, mē-

me âge et Guerry Victor, 20 ans, sont poursuivis pour coups et blessures.

Le dimanche 2 décembre courant, se trouvaient réunis à l'*Hôtel de la Grosse-Tête*, où il y avait concert, un certain nombre de jeunes gens de Longperrier et de Dammartin. L'un d'eux, Corvisier, tout en laissant tomber son obole dans l'assiette de la chanteuse qui faisait la quête, demanda à l'embrasser. Celle-ci point farouche du tout, acquiesça à la demande du jeune homme. Mais cette faveur ayant été refusée à un autre jeune homme de Longperrier du nom de Flamand, ce dernier, vexé, adressa des injures à Corvisier, et les deux jeunes gens sortirent pour vider leur différend.

Flamand fut renversé d'un coup de pied dans l'aine et, en se relevant, en reçut un autre dans la figure.

Un nommé Lefèvre, dit le *Kroumir*, intervint alors et sépara les combattants qui se réconcilièrent sur le champ.

Cotelle qui se trouvait présent, mécontent de l'intervention de *Kroumir*, le menaça à ce moment « de lui manger le nez » s'il faisait le malin. Lefèvre ne fit point attention aux paroles de cet anthropophage et les jeunes gens rentrèrent dans la salle du concert qui se termina sans autre incident.

Vers minuit, tout le monde sortit, et les jeunes gens de Longperrier, se croyant suivis par ceux de Dammartin, s'enfuirent, laissant seul en arrière le *Kroumir*, qui eut à soutenir l'attaque des Dammartinois, notamment de Guerry et de Cotelle, qui le frappèrent avec la dernière des brutalités, le laissant pour mort sur la route.

Il fut ramassé quelques instants après sans connaissance par un cantonnier-chef qui, à l'aide de plusieurs personnes, le transporta chez lui.

M. Parmentier avait assumé la lourde tâche de défendre Guerry et Cotelle. Grâce à son babiloté, il attira la clémence

du tribunal. Le premier en est quitte avec 20 jours de prison et le second avec 48 heures de la même peine.

Quant au jeune Corvisier, qui était le moins coupable d'eux trois, il s'entend infliger une amende de 50 fr. après plaidoirie de M. Pérard en sa faveur.

### NANTEUIL-LE-MAUDOUIN

En arrivant, lundi matin, à leur travail d'extraction de pierres, dans une carrière au chemin de Silly, les nommés Vincel et Delaye, carriers, constatèrent que divers outils, qu'ils avaient l'habitude de cacher le soir après leur travail, leur avaient été dérobés. L'auteur de ce modeste vol d'outils estimés 4 fr. 50 ne tarda pas à être reconnu ; c'est un des compagnons carriers des victimes, le nommé Lorgnet, de Nanteuil. Ce dernier a avoué, en le regrettant amèrement la faute qu'il avait commise sous l'influence de l'ivresse dans l'après-midi de dimanche dernier.

### CLAVE

Le garde particulier Mabillon, sorti de chez lui, Samedi dernier, lorsqu'il aperçut le nommé Jules Dassy sous son hangar.

Il lui demanda l'explication de sa présence en cet endroit ; Dassy, après être resté un moment interloqué, se ressaisit et lui fit l'offre de bois à brûler provenant de la scierie Lobte, où il travaille ; Mabillon refusa et l'engagea à partir.

En revenant de sa tournée, il fit part à sa femme de sa découverte. Celle-ci, soupçonnant un autre motif que celui invoqué par Dassy, se dirigea vers le hangar et s'aperçut de la disparition d'une de ses chemises.

Mabillon porta plainte ; Dassy interrogea nia tout d'abord le vol, puis fut

forcé de l'avouer, lorsqu'il fut bien établi par la découverte de la chemise qu'il avait revêtue.

#### CHENNEVIÈRES-LES-LOUVRES

Un hardi voleur a essayé de faire sauter les persiennes de la salle à manger du Château de Chennevières-les-Louvres, à l'heure où les domestiques de M. Boisseau dînaient dans la cuisine. Ceux-ci, ayant entendu du bruit, sont vite arrivés mais n'ont pu saisir le cambrioleur qui a pu s'enfuir grâce à l'obscurité.

#### SAINT-WITZ

La Gendarmerie de Sentis et tous les gardes particuliers de la contrée recherchaient depuis longtemps déjà un nommé Leon Bricé, dit Nounoute, âgé de 29 ans, déjà condamné 13 fois pour vol et bracounage, qui vivait dans les bois presque à l'état sauvage portant la terreur dans la contrée, et avait réussi jusqu'ici à échapper à toutes les poursuites. Or, le 22 novembre la brigade de Louvres a fouillé pendant la nuit tous les fours à plâtre, les usines, les carrières, les fours à briques et a fini par découvrir ce dangereux homme des bois dans son repaire, c'est-à-dire dans un four à tuiles et briques.

On l'a conduit sous bonne escorte à la prison de Pontoise.

#### ÉLECTIONS CONSULAIRES

Les électeurs consulaires du canton de Beaumont sont convoqués à la mairie de ce chef-lieu de canton, afin de procéder à l'élection des juges au tribunal de commerce.

Le scrutin sera ouvert aujourd'hui, dimanche, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

#### NÉCROLOGIE

M. Émile Gatellier, ingénieur des mi-

nes, président de la société d'agriculture de l'arrondissement de Meaux a succombé Jeudi dernier, des suites d'une cruelle maladie qui l'empêchait depuis plusieurs mois, de vaquer à ses travaux habituels.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier à l'église Saint-François-Xavier et l'inhumation s'est faite hier samedi, à Luzanay, (Seine et Marne).

M. Gatellier qui était un homme d'une grande valeur, était chevalier de la légion d'honneur.

## FAITS DIVERS

#### LES NOMADES

D'après une circulaire de la Sur-té générale, les préfets vont régler, par un arrêté spécial l'importante question du stationnement des nomades étrangers dont on se plaint de plus en plus dans les villes et les campagnes.

Les individus de cette catégorie devront être arrêtés par la gendarmerie, dès qu'ils seront signalés par les municipalités, et conduits de brigades en brigades jusqu'à la frontière de leur pays d'origine.

Des autorisations temporaires de séjour, mentionnées sur un carnet spécial, pourront être accordées à ceux qui exercent des professions avouées, mais seulement par les préfets et sous-préfets.

Voilà une mesure qui sera bien accueillie dans nos campagnes, où ces malandrins, toujours un peu voleurs et quelquefois espions, sont la terreur des habitants.

#### CONTRE LES ENGELURES

A la veille de l'hiver, où tant de personnes souffrent d'engelures, nous tenons à indiquer à nos lecteurs un re-

mède très efficace :

Prenez de la chaux éteinte, la valeur de la grosseur d'un œuf. Réduisez en poudre et laissez se dissoudre pendant deux heures dans de l'eau froide. Remuez bien et ajoutez trois cuillerées à bouche d'huile d'olive de premier choix.

Tournez ensuite ce mélange jusqu'à ce qu'il parvienne à une épaisseur de pomnade.

Enduisez la partie malade, si même elle est à vif, d'une couche de cette matière et gantez-vous.

Au bout de trois ou quatre expériences, les engelures disparaîtront.

#### LES FEMMES MUSÉLÉES

Une revue anglaise, le *Stand*, nous révèle qu'en Angleterre, jusqu'au commencement de ce siècle, on condamnait les femmes bavardes à porter des muselières.

Et, pour nous bien prouver qu'il ne s'agit pas d'une fantaisie humoristique, on a reproduit et gravé l'image de quelque uns de ces engins qui existent encore en assez grand nombre.

Dans le Cheshire, il y en a treize; dans le Lancashire, il y en a 5 ou 6 et autant dans le Staffordshire. Le Derbyshire n'en possède qu'un. Quelques-unes de ces muselières sont de véritables instruments de torture.

La dernière fois que ce singulier ustensile fut employé, ce fut en 1824, à Congleton, dans le Cheshire.

Les personnes qui prétendent qu'on n'a rien fait durant ce siècle pour l'amélioration de la condition des femmes ont tort! . . .

#### LE VOL D'UN PONT

A Sestrovesk, près de Saint-Petersbourg, on vient de voler de la façon la plus innocente d'ailleurs un pont de 300 pieds de longueur!

Voici comment :

Le vieux pont devait être renouvelé

depuis longtemps. Des menuisiers arrivent donc enfin un jour pour l'examiner et soulèvent quelques planches pour s'assurer de leur état. Des badauds, qui ne manquent nulle part, accourent. Ils questionnent les menuisiers. Ceux-ci répondent évasivement; cela suffit. Aussitôt on répand le bruit que le vieux pont va être démoli. C'est une aubaine dont il faut profiter, et tout le monde en profite si bien que, le lendemain, le pont n'existait plus.

#### LES TENEURS DE BÉHANZIN

Béhanzin, dont il a été longuement question à la Société africaine de France a, paraît-il, repris confiance dans le gouvernement français au sujet de son séjour forcé à la Martinique.

Les journaux locaux annoncent que le prisonnier du fort Tartenson a été en proie à un véritable désespoir quand on lui a annoncé la mort du regretté président Carnot, il a craint que le nouveau président ne donnât l'ordre, en guise de réjouissance, de le faire décapiter sur l'heure comme cela se pratiquait naguère à Abomey.

Le directeur de l'intérieur a éclairé l'infortuné monarque sur les véritables intentions de M. Casimir-Perier. Béhanzin, pleinement rassuré, a dit alors: « Je me sens maintenant porté avec mes femmes sur le dos d'un puissant éléphant qui s'appelle la France. Je promets de remplir tous mes devoirs pour la satisfaire. »

L'amiral Fournier a invité Béhanzin à bord du *Duquesne*. Après la réception, les filles de Béhanzin ont donné un concert. Elles ont chanté et dansé, très fières sous l'œil de leur père. Puis elles se sont agenouillées pendant que leur père buvait une coupe de champagne.

Tout finit par des chansons!

## AU CHEMIN DE FER

On a raconté, dans une récente discussion parlementaire sur les chemins de fer, qu'il y avait, en beaucoup de stations, un personnel insuffisant; et l'on a parlé d'un ministre obligé de peser lui-même ses bagages et de les traîner au train dans une brouette. Un journal de province nous apporte aujourd'hui l'anecdote complète. Il paraît que l'aventure est arrivée à M. Hanotaux. Le ministre des affaires étrangères, étant allé passer quelques jours chez un parent, revenait à Paris et prit le chemin de fer dans une petite station. Comme il ne trouvait personne pour peser sa malle, il s'adressa à la femme du chef de gare qui lui répondit :

— « Pesez vous-même. Est-ce que vos mains sont collées à vos poches ? »

M. Hanotaux s'inclina, mit la malle sur la bascule et donna le poids exact de son linge.

— « Je voudrais maintenant, dit-il, que ma malle fût transportée dans le fourgon ! »

— « Eh bien, ne vous gênez pas. Voilà la brouette ! »

A ce moment, l'oncle de M. Hanotaux intervint ;

— « Mais, madame, vous n'y pensez pas ! C'est un ministre. »

— « Un ministre ? Ça m'est égal. Voilà la brouette ! »

Evidemment ce n'est guère respectueux, mais après tout on se demande pourquoi un ministre ne serait pas comme tout le monde !

### UN ABBÉ SOUS-LIEUTENANT

M. l'abbé Louis Lormet, fils de M. Lormet, ancien garde-chef de la prison de Reithel, ancien sous-officier au

132<sup>e</sup> de ligne, parti chez les Pères Blancs d'Alger (du cardinal Lavignerie) depuis février 1894, vient d'être nommé sous-lieutenant de réserve au 132<sup>e</sup>.

## ERMENONVILLE

(suite)

Le roi Joseph ayant eu occasion de venir à Paris le 15 mai 1811, Girardin se rendit auprès de ce prince qui le reçut assez froidement en lui annonçant que l'empereur avait l'intention de réunir Ermenonville à Mortefontaine, et qu'il comptait lui payer sa propriété la somme de 3 millions ; mais il ne fut pas donné suite à ce projet.

Après avoir repris momentanément sur l'ordre de Napoléon, son office de grand écuyer, auprès du roi Joseph, Stanislas de Girardin fut nommé préfet de la Seine-inférieure le 21 Mars 1812 et dans ces nouvelles fonctions, il sut acquérir des droits à la reconnaissance de la population de ce département, décimée par la disette et par les réquisitions de guerre.

Lors de la déchéance de Napoléon, (5 Avril 1814), il fut maintenu dans sa préfecture et nommé peu de temps après le retour des Bourbons, chevalier de Saint-Louis.

Après diverses alternatives de faveur et de disgrâce, Girardin revenu à sa préfecture de la Seine-inférieure, fut envoyé à la Chambre des députés en 1819 et il siégea dès lors au banc de l'opposition.

Lorsque le 25 Mars 1817, il fut question à la Chambre de rendre au culte l'église Sainte-Geneviève, c'est-à-dire le Panthéon. Girardin qui, quelques jours auparavant avait interpellé le ministre pour réclamer les cendres de J.-J. Rousseau, renouvela sa demande et rappela

que le 21 Décembre 1790, l'Assemblée constituante avait rendu à Rousseau es premiers honneurs publics, en lui décernant une statue avec cette inscription : « La nation française libre à J.-J. Rousseau » ; qu'une loi du 16 Avril 1794 avait ordonné la translation des restes mortels du citoyen de Genève au Panthéon et que ce décret avait été exécuté le 11 Octobre suivant.

« Mon père, ajouta-t-il, a fait des tentatives inutiles auprès de tous les gouvernements qui se sont succédé si rapidement depuis cette époque pour obtenir que le corps de son ami fut replacé dans sa sépulture dont il n'aurait jamais dû sortir. »

Girardin rappela aussi que le souvenir de Jean-Jacques Rousseau avait protégé Ermenonville en 1815 : « Le général Blücker, dit-il, a eu pendant quelques instants son quartier général au Plessis-Belleville, commune située à une lieue de celle que j'habite. Ce général, en jetant les yeux sur la carte du pays, voit Ermenonville et demande si c'est là que se trouve le tombeau de Rousseau ; on lui répond affirmativement. Il déclare alors qu'aussi longtemps qu'il y aura des troupes prussiennes dans le royaume, aucun détachement de ces troupes ne sera cantonné à Ermenonville ; et ce qui fut dit fut fait. Les généraux et militaires prussiens qui occupaient les villes ou villages des environs, vinrent presque tous visiter l'île des Peupliers et dès qu'ils apercevaient le tombeau de Jean-Jacques, ils ôtaient leur chapeau marchaient lentement et gardaient un silence religieux ; parvenus au pied du monument, ils saluaient respectueusement ! »

Les efforts oratoires de l'ancien favori de l'empereur Napoléon n'aboutirent

qu'à faire traiter avec plus de dédain les cendres du philosophe, qu'on rélégua peu de temps après dans les caveaux du Panthéon, où on suppose, sans trop de certitude, qu'elles se trouvent encore.

Stanislas de Girardin qui était doué d'une franchise un peu brutale, qui l'exposa souvent à des déceptions passagères, était en général très apprécié dans le monde par les agréments de sa conversation gaie et piquante et par ses manières empreintes à la fois de simplicité et de correction. Il mourut le 27 Février 1827. (1)

(1) Indépendamment des mémoires intitulés : *Discours et opinions, Journal et souvenirs de Girardin*, (4 vol. in-8. Paris, 1828), on doit au fils aîné de René de Girardin, la publication anonyme de *l'Annuaire des jardins d'Ermenonville*, illustré par Mérigot, et un petit recueil de *Lettres de M. le Vicomte d'Ermenonville à M. ...*, Mars 1789

( à suivre ) E. L.



En correctionnelle :

— Accusé, vous n'avez pas de moyens d'existence ?

L'accusé tire de sa poche un hareng.

Eh bien ! et ça, mon président ?

Le tribunal est affolé.

• •

Simple question :

Pourquoi appelle-t-on briques réfractaires celles qui vont au feu ?

Et conscripts réfractaires, ceux qui n'y vont pas ?

• •

Pensée d'un artiste capillaire :

Se coiffer, pour une jeune fille de quinze ans, c'est un « travail ».

A vingt-cinq ans, c'est un « plaisir ».

A trente-cinq ans, c'est un « art ».



# L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S.-&-M)  
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules  
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-  
genture.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui sont  
confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

*On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
Madame Veuve Ethis*

## Vincent BERTHAULT et FILS

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la  
Société Centrale d'Horticulture de  
France et du département de la Seine;  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix aux expositions de Paris et  
à l'exposition universelle de 1889. —  
Nombreuses récompenses ou médail-  
les, or, vermeil et argent.

*Culture spéciale de graines, fleurs, légu-  
mes et racines fourragères.*

Vente de graines

Près de l'église de SAINT-MARD.

Vient de paraître :

### AUTOUR DE DAMMARTIN

NOTES DE VOYAGE

par l'abbé MARSAUX

avec additions par M. L. RÉGNIER

Grand in-8 (figures) . . . 1 fr.

franco 1 fr. 10

### TERRES A LOUER

Sises sur Juilly, Nantouillet et Thieux.

*S'adresser à Mme Vve Lohr, à  
Juilly et à M. Lohr, instituteur au  
Plessis-aux-Bois.*

Imprimerie - E. LEMARIÉ - Papeterie,  
à Dammartin (Seine-et-Marne)

**Cartes de Visites**  
depuis 1 franc le cent

**ENVELOPPES VISITES**  
à 50 cent. le cent

**LIVRES D'ÉTRENNES**

*Remise 10 0/0 au comptant sur les prix  
des éditeurs*

**Articles de Fantaisie**  
pour étrennes

**POUR EVITER LES MALADIES, LISEZ LE**  
**Journal de la Santé**

(CRÉÉ EN 1884)  
Paraissent tous les DIMANCHES  
en 32 pages avec gravures dans le texte  
Conseiller médical indispensable à la famille

Chaque numéro contient 25 articles instructifs  
d'utilité pratique et de lecture agréable.  
52 Consultations gratuites. — 3 Spécimens franco

Abonnement par an : France : 6 f. Union postale : 8 f.  
Bureaux : 6, Boulevard Montmartre, Paris. (Télégrammes

VIENT DE PARAÎTRE

## L'ALMANACH

DE LA

PETITE GAZETTE DE DAMMARTIN  
et ses Environs

Grand in-8° illustré

38 gravures

Prix : 0 fr. 20

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imu. E. Lemarié Dammartin